

LES 10 PRINCIPES DE SECURITE DES PROCEDES

- 1. Le directeur opérationnel est responsable de l'intégrité de ses installations :** Le directeur opérationnel de l'installation a autorité sur toutes les personnes qui travaillent dans ses installations. Les installations englobent toutes les activités connexes comme les laboratoires, la logistique, les bâtiments et les activités tierces. À ce titre, le directeur opérationnel a l'entière responsabilité de tous les aspects humains et techniques de ses installations. Sa priorité numéro un est la santé et la sécurité de tous ses employés, des sous-traitants, des tierces parties et du public, ainsi que l'environnement qui pourrait être touché par les activités de ses installations. Il doit veiller à ce que la bonne organisation soit en place et à ce que des ressources suffisantes soient disponibles pour maintenir un bon niveau d'intégrité au sein de ses installations. Il doit promouvoir de façon visible et encourager toutes les actions qui permettront d'améliorer l'intégrité de ses installations et diriger le comité de pilotage sécurité des procédés pour ses installations.
- 2. Les responsables d'unités ont la responsabilité de maintenir l'intégrité des unités dont ils ont la charge ainsi que de leurs systèmes de protection :** L'entretien des installations et des systèmes de protection du site est l'une des exigences les plus importantes pour la sécurité des procédés. Les installations et les systèmes de protection doivent être identifiés de façon systématique pour veiller à ce que chacun d'eux soit correctement maintenu en état de fonctionner, et la responsabilité du maintien de l'intégrité des installations et des systèmes de protection doit être clairement définie. Un système doit être en place pour que les activités de maintenance soient planifiées et programmées et prennent en considération les exigences légales en la matière, les meilleures pratiques d'ingénierie, les recommandations du fabricant et le retour d'expérience du site sur les installations. Des systèmes appropriés doivent être en place pour analyser les résultats des inspections d'intégrité et des tests, et identifier les mesures correctives pour améliorer l'intégrité des installations.
- 3. Les responsabilités au sein de l'organisation sont clairement établies pour définir et maintenir sous contrôle les enveloppes opératoires :** Les enveloppes opératoires sont une fourchette de valeurs (pour des paramètres comme la pression, la température, les concentrations de composants, le pH...) au sein de laquelle le procédé de production doit être maintenu et contrôlé pour un fonctionnement

sûr. Pour toutes les installations, l'autorité (technique) compétente du site/de l'installation a défini les paramètres des procédés constituant les enveloppes opératoires, les limites pour un fonctionnement sûr et le risque associé aux excursions à long ainsi qu'à court terme.

- 4. Les procédures et les enveloppes opératoires doivent être respectées. Les déviations doivent être signalées et analysées :** Les procédures opératoires doivent être l'épine dorsale de nos systèmes de gestion de la sécurité. Ils doivent être bien écrits, régulièrement revus et mis à jour si nécessaire. Tous les membres du personnel concernés doivent être formés à leur utilisation. Le non-respect des procédures opératoires n'est pas considéré comme acceptable. Toutes les déviations doivent être signalées et faire l'objet d'une enquête. Les enveloppes opératoires définissent la plage dans laquelle le fonctionnement de nos installations est sûr. Tout fonctionnement en dehors de ces enveloppes représente un risque élevé et ne doit pas être la norme. Dans des circonstances exceptionnelles, il peut être nécessaire d'opérer en dehors de l'enveloppe opératoire normale. Cela ne peut se faire qu'après une évaluation des risques et une application du processus de gestion du changement faisant intervenir l'ensemble du personnel d'exploitation concerné.
- 5. Tout changement doit faire l'objet d'une évaluation des risques et les procédures de Gestion du Changement (MOC) doivent être appliquées :** Chaque site a un processus solide et complet de MOC qui définit les changements qui doivent être évalués sur le plan des risques, comment cela doit être effectué et les contrôles administratifs qui doivent être mis en place pour s'assurer que la procédure de MOC du site est systématiquement appliquée avant que des changements soient mis en œuvre. Tout au long de leur cycle de vie, les installations font l'objet de nombreux changements qui peuvent mettre en danger l'intégrité des installations. Ces changements, permanents ou temporaires, ne peuvent être appliqués que s'ils ont été formellement autorisés, après que les risques découlant de ces changements ont été identifiés, évalués, traités et contrôlés à un niveau acceptable.
- 6. Les risques liés aux procédés sont systématiquement identifiés, évalués, revus et gérés en conséquence :** Le système d'identification des dangers et d'analyse des risques est un principe clé dans la sécurité des opérations : son rôle est de veiller à ce que les risques pour les employés, le public, l'environnement et les équipements soient ramenés à un niveau acceptable au sein de l'organisation.

L'identification des dangers liés aux procédés permet aux sites de fonctionner dans les limites de leur conception. La gestion des dangers liés aux procédés est un processus continu qui doit être réexaminé périodiquement.

- 7. Toutes les installations doivent faire l'objet d'inspections périodiques visant à assurer leur intégrité et la fiabilité de leurs systèmes de protection :** Une bonne gestion des équipements passe par une inspection et une maintenance des installations physiques sur le lieu de travail pour ainsi assurer un rapport de performance fiabilité/coût optimal. Garanties apportées par un programme approprié d'inspection des installations:
- Les équipements sont conçus/construits/installés et testés conformément à l'ensemble des réglementations en vigueur
 - Les équipements sont aptes à être mis en service et à fonctionner dans le respect des normes HSE
 - Les équipements restent adaptés à un fonctionnement sûr et fiable, conformément aux exigences légales
 - Test des déclenchements et alarmes
 - Classification électrique
- Un processus efficace de gestion des modifications techniques est essentiel pour garantir que les risques sont gérés lorsque de nouveaux équipements sont ajoutés (voir principe PS n°5).
- 8. Le personnel d'exploitation doit toujours faire passer la sécurité des opérations, y compris l'arrêt des installations, avant les impératifs de production :** La sécurité des installations est la priorité n°1 pour les équipes d'exploitation. Les équipes d'exploitation doivent avoir été formées à reconnaître quand l'unité sort de sa plage de fonctionnement acceptable et savoir quelles actions doivent être prises pour la ramener à un fonctionnement sûr, ce qui peut passer par son arrêt. Le maintien de la production au détriment de la sécurité n'est pas une option.
- 9. En cas de doute, la position de repli doit toujours être de ramener l'installation dans son état le plus sûr :** Les équipes d'exploitation doivent toujours faire fonctionner l'installation sans prendre de risques opérationnels qui pourraient mettre les employés, le public et l'environnement en danger. Les équipes doivent avoir été formées et être suffisamment confiantes pour identifier les situations anormales nécessitant des mesures pouvant entraîner une réduction des taux de production ou un arrêt de l'installation.

10. Nous avons des plans d'urgence basés sur des évaluations de risques et ils sont régulièrement testés :

Les membres de la Direction de chaque usine ont systématiquement déterminé les scénarios d'accidents majeurs pour leur site. Des plans sont en place pour veiller à ce que des ressources suffisantes (matériel et personnel) soient disponibles pour répondre aux scénarios identifiés. Les plans d'urgence sont testés de façon régulière. Ces exercices font appel à des ressources internes et externes de manière à garantir des ressources et des compétences suffisantes.

FIN DE LA NOTE